

Le recyclage en France : on croule sous les déchets

06/2013



Réagissez :

Donnez votre avis

Partagez :



C'est une véritable marée qui va finir par nous noyer. Un département sur deux risque d'être débordé par les ordures, et la gestion des déchets coûte de plus en plus cher : globalement 10 milliards d'euros (contre 3,5 Mds € en 1990) dont près de la moitié directement payée par les ménages sous la forme de taxes d'enlèvement.

Déchets, la mer monte !

Pas loin de 28 tonnes de déchets sont produits en France, chaque seconde. Soit 868 millions de tonnes de déchets par an qu'il faut recycler, enfouir, retraiter, ... En gros, chaque Français paie 120 euros par an pour faire traiter ses poubelles.



Selon l'Ademe, la quantité de déchets produits en France représentait 770 millions de tonnes de déchets en 2009.

Les **déchets** proviennent surtout de l'**agriculture**, du **bâtiment** et des travaux publics. Le secteur du traitement des déchets est en croissance et emploie plus de 23 000 personnes en France. > plus de chiffres la [production de déchets en France](#)

Recyclage, la France en retard

Selon le dernier rapport de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) qui porte sur le recyclage et la collecte des déchets ménagers, il y a toujours de gros écarts de performance entre les différents pays européens :

- 5 pays ont d'ores et déjà franchi la barre de 50% : l'Autriche avec 63 % du volume recyclé, suivi de l'Allemagne 62 %, de la Belgique 58 %, des Pays-Bas et de la Suisse, à égalité, 51 %.
- Avec seulement 37 %, la France est loin derrière, à peine dans la moyenne européenne (40 %).
- Une part importante du contenu de nos poubelles finit toujours dans les décharges ou brûlée dans des incinérateurs.



Que contiennent nos poubelles ?

Comme chaque personne produit **360 kilos de poubelle** par an, (374 kg/habitant en 2009) dont 70 kilos de déchets organiques qui pourraient finir dans un compost individuel, 50 kilos de papier magazines ou journaux.

- 29 % de déchets putrescibles
- 25 % de papiers cartons
 - 13 % de verre
 - 11 % de plastique
 - 4 % de métaux
 - 18% de divers

•
Les déchets des ménages sont estimés à 33,7 millions de tonnes par an, soit 80% des déchets collectés par les municipalités. Leur production augmente depuis plusieurs années : entre 2004 et 2006, ils a avaient progressé de 4,2%. Au cours de la même période, la population n'avait augmenté que de 1,2%...

Que deviennent nos déchets ?



20% seulement des 30 millions de tonnes d'ordures sont recyclés.

En 2003, le taux de recyclage des emballages ménagers du programme éco-emballages était de 63%. En comptant les emballages industriels, on arrive à un taux de recyclage de 44% en France. Mais attention : recyclable ne veut pas dire recyclé. Ce n'est pas parce-qu'un produit porte le logo Recyclable (la boucle ou anneau de Moëbius) que le produit sera forcément recyclé en fin de vie.

- **Le point vert**, présent sur 95 % des emballages, indique que l'entreprise cotise au programme Eco-Emballages mais ne signifie pas que le produit est recyclé. Loin de là.

La part des modes de traitement des déchets

Les déchets collectés en France empruntent les canaux suivants :

- Incinération : 30 %
- Décharges : 36 %
- Valorisation matière (recyclage) : 20 %
- Gestion biologique (compostage/méthanisation des déchets organiques) : 14 %